



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022 - 515

1.1.9 - Marchés fournitures et services en procédure formalisée

OBJET : Location longue durée avec contrat entretien/maintenance d'un tracteur agricole attelé d'une débroussailleuse hydraulique

Marché 22F22L2

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que le besoin pour le marché de location longue durée avec contrat entretien/maintenance d'un tracteur agricole attelé d'une débroussailleuse hydraulique a été estimé pour un montant de 145 000 € HT.

Considérant qu'il a été procédé au lancement d'un Appel d'Offres Ouvert envoyé le 1^{er} juin 2022 sur la plateforme E-marchespublics, au BOAMP et au JOUE.

Considérant que 2 candidats ont remis une offre avant la date limite fixée au 04 juillet 2022.

Considérant que les critères de sélection établis lors de la consultation étaient les suivants :

- Prix à 40 points ;
- Qualités techniques de la machine proposée à 20 points ;
- Qualité du contrat de maintenance et organisation proposée à 20 points ;
- Délai de mise à disposition de la machine à 10 points ;
- Performances en matière de protection de l'environnement de la machine à 10 points.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 07 septembre 2022, a examiné les candidatures et analysé les offres conformément aux critères prédéfinis, et décidé de retenir la société **AGRIVISION 1243 route du Vieux Marché 40410 LIPOSTHEY** qui a remis la meilleure offre.

DECIDE

ARTICLE I

De retenir l'offre de la société **AGRIVISION** et de signer le marché avec cette société pour un montant de **108 040.80 € HT** pour une durée de 60 mois.

ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 03/10/2022


Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH

DGA Ressources
Direction des affaires
juridiques et de la
commande publique

Réf. : HV/RV 254929

DGS :

DGAR : *MS*

CAB :

CS :

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221003-DEC2022_515-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2022

Affichage : 07/10/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

